



Décès et enterrement contre volonté

Par **iguili_old**, le **28/12/2007** à **21:19**

bonjour,
mon oncle est décédé il y a juste quelques jours et ma tante n'a rien trouver de mieux à faire que de l'enterrer en pleine terre dans un cimetière intercommunal alors que lui même n'avait pas voulu que sa mère subisse la même chose et ma tante ne nous a pas consulter. Alors y a-t-il moyen de faire quelque chose contre elle et le faire mettre dans un caveau? elle a fait cela car soitdisant il n'y avait plus de place dans le cimetière près de chez elle (enfin elle habite tout de même dans la banlieu de bordeaux, je pense que ce n'est pas possible)

merci de me répondre